

**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
- Prérequis entre cours .....	5
- Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	5
Informations diverses .....	6
- Liste des bacheliers proposant cette mineure .....	6
- Conditions d'admission .....	6
- Pédagogie .....	6
- Evaluation au cours de la formation .....	6
- Formations ultérieures accessibles .....	7
- Gestion et contacts .....	7
- Infos pratiques .....	7

## Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La mineure d'approfondissement en études littéraires vous offre :

- une réelle initiation en études littéraires conçue dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de votre majeure que vous avez choisie en FIAL ou en dehors de FIAL.
- d'acquérir et de démontrer une compréhension d'un socle de connaissances et d'outils de base en études littéraires afin d'en saisir leurs spécificités, leur rigueur et ce dans la perspective d'une approche interdisciplinaire.
- d'approcher, de questionner et de discuter sur cette base les enjeux de société en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.
- Face aux enjeux de société, de développer, débattre et discuter de sa réflexion personnelle et de la faire évoluer avec le concours de cette formation en littérature ; et ce dans une perspective de démarche responsable et citoyenne.

## Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir, Élargir et approfondir ses connaissances et compétences en études littéraires et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou système complexe relevant de sa majeure.

Au terme de la mineure en littérature, l'étudiant est capable de :

- Min-O.1. Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances en études littéraires afin d'en saisir les spécificités.
- Min-O.2. Démontrer une connaissance et une compréhension des outils méthodologiques de base des études littéraires..
- Min-O.3. Découvrir et saisir la rigueur exigée par les études littéraires et faire preuve de cette intégration.
- Min-O.4. Faire preuve d'une capacité d'un mode de raisonnement spécifique aux études littéraires.
- Min-O.5. Percevoir les spécificités des études littéraires et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'en enrichir l'étude.

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

#### Programme par matière

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par an. Les cours sont à choisir ci-dessous, pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure.

Bloc  
annuel

2 3

#### o Théorie et méthodologie (14 crédits)

14 crédits à choisir parmi:

⊗ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LROM1112	Introduction aux études de langues et littératures françaises et romanes : courants, concepts et méthodes	Mattia Cavagna, Jean-Louis Dufays, Philippe Hambye (coord.)	30h+7.5h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LCOMU1222	Littérature et société	Benoît Denis (suppl&eacute; Marc Lits), Marc Lits	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LCOMU1313	Narratologie	Joëlle Desterbecq (suppl&eacute; Marc Lits), Marc Lits	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LPSP1333	Psychologie, littérature et création	Philippe Lekeuche	22.5h	4 Crédits	2q	x	x

#### o Etudes des littératures (16 crédits)

L'étudiant choisit deux modules de 8 crédits parmi :

##### ⊗ Introduction aux littératures européennes et comparées (8 crédits)

⊗ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q	x	x
-------------	--	--	-----	-----------	----	---	---

						Bloc annuel	
						2	3
⊗ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Sophie Dufays (suppl&eacute;e Erica Durante), Erica Durante, Michel Lisse (suppl&eacute;e Erica Durante)	30h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LEURO1202	Courants artistiques et littéraires en Europe	Erica Durante, Vincent Engel	30h	5 Crédits	2q	x	x

### ⊗ Littératures anciennes et orientales (8 crédits)

⊗ LGLOR1431	Littérature latine A	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ☉	x	x
⊗ LGLOR1432	Littérature latine B	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LGLOR1441	Littérature grecque A	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ☉	x	x
⊗ LGLOR1442	Littérature grecque B	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LGLOR1512	Culture et civilisation du Proche-Orient et de l'Égypte antiques I	Claude Obsomer, Jan Tavernier	30h	4 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LGLOR1522	Culture et civilisation de Byzance et de l'Orient chrétien I	Andrea Barbara Schmidt, Véronique Somers	30h	4 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LGLOR1532	Culture et civilisation de l'islam et du monde arabe I	Godefroid De Callatay	30h	4 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LGLOR1542	Culture et civilisation de l'Inde et de l'Extrême-Orient I	Robert Delière	30h	4 Crédits	1q ☉	x	x

### ⊗ Littérature française (8 crédits)

⊗ LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge au 17 <sup>e</sup> siècle	Olivier Delsaux (suppl&eacute;e Tania Van Hemelryck), Agnès Guiderdoni, Tania Van Hemelryck	45h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LROM1200	Histoire de la littérature française de 1700 à 1850	Damien Zanone	45h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LROM1300	Histoire de la littérature française de 1850 à l'époque contemporaine	Vincent Engel	30h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q	x	x

### ⊗ Littératures modernes non francophones (8 crédits)

Ces cours se donnent dans la langue des littératures; des prérequis linguistiques correspondant au niveau B1 du cadre européen de référence sont exigés.

⊗ LROM1531	Los mitos literarios españoles de la Edad media al Siglo de Oro.	Sophie Dufays (suppl&eacute;e Geneviève Fabry), Geneviève Fabry	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LROM1537	El cuento hispanoamericano del siglo XX: recorrido histórico y temático	Geneviève Fabry	30h+15h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LROM1541	L'età aurea della letteratura italiana: da Dante a Tasso e Metastasio	Costantino Maeder	30h+15h	4 Crédits	1 + 2q	x	x
⊗ LROM1542	Percorsi tematici nella letteratura italiana: dal XIX secolo a oggi	Costantino Maeder	15h+15h	4 Crédits	1 + 2q	x	x
⊗ LGERM1314	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland I	Antje Büssgen, Hubert Roland	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LGERM1324	The History of English Literature I	Guido Latre	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LGERM1334	Nederlandse literatuur I : (vroeg)moderne periode	Stéphanie Vanasten	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LGERM1514	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II	Antje Büssgen	30h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LGERM1524	The History of English Literature II	Véronique Bragard	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LGERM1534	Nederlandse literatuur II : 19 <sup>e</sup> en 20 <sup>ste</sup> eeuw	Stéphanie Vanasten	30h	4 Crédits	2q	x	x

## Prérequis entre cours

---

Un document [prerequis-2015-min-llitt100i.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](#).

## Cours et acquis d'apprentissage du programme

---

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

## Informations diverses

### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [ prog-2015-fsa1ba ]
- > Bachelier en philosophie [ prog-2015-filo1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [ prog-2015-roge1ba ]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [ prog-2015-soca1ba ]
- > Bachelier en information et communication [ prog-2015-comu1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [ prog-2015-rom1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [ prog-2015-germ1ba ]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [ prog-2015-arke1ba ]
- > Bachelier en sciences religieuses [ prog-2015-reli1ba ]
- > Bachelier en sciences biomédicales [ prog-2015-sbim1ba ]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [ prog-2015-edph1ba ]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [ prog-2015-farm1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [ prog-2015-clas1ba ]
- > Bachelier en sciences informatiques [ prog-2015-sinf1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [ prog-2015-hori1ba ]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [ prog-2015-ecge1ba ]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [ prog-2015-huso1ba ]
- > Bachelier en histoire [ prog-2015-hist1ba ]
- > Bachelier en sciences mathématiques [ prog-2015-math1ba ]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [ prog-2015-spol1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [ prog-2015-lafr1ba ]

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est ouvert à tout bachelier, quel que soit son programme principal, sans prérequis ou condition d'admission. On attire cependant l'attention sur le fait qu'un module de ce programme est donné dans la langue des littératures concernées.

Pour plus de détails, consulter le [tableau récapitulatif](#) présentant par programme de bachelier les différentes mineures auxquelles les étudiants ont accès.

### PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

La mineure en études littéraires ne donne pas d'accès direct à un master particulier.

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Entité de la structure LMOD

Acronyme	<b>LMOD</b>
Dénomination	Commission de programme en langues et littératures modernes
Adresse	Place Blaise Pascal 1 bte L3.03.33 1348 Louvain-la-Neuve
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)
Commission de programme	Commission de programme en langues et littératures modernes (LMOD)

**Responsable académique du programme :** [Hubert Roland](#)

### Personnes de contact

Responsable administrative du programme : [Bérengère Bonduelle](#)

Conseillère aux études : [Fiorella Flamini](#)

## INFOS PRATIQUES

---

### Inscription à la mineure

#### 1. Modalités d'organisation

L'étudiant choisit librement les cours qu'il veut suivre en 2e et en 3e années en veillant néanmoins à répartir, de manière équilibrée, le nombre de crédits sur les deux années.

#### 2. Admission à la mineure

Il n'y a pas de condition d'admission particulière pour cette mineure.

#### 3. Inscription à la mineure et vérification de l'inscription

En deuxième année de bachelier

L'étudiant s'inscrit en ligne à sa mineure, après s'être préalablement inscrit à son année d'études.

L'étudiant qui recommence sa 2e année est automatiquement réinscrit à la même mineure.

En troisième année de bachelier

Lors de son inscription en troisième année, l'étudiant est automatiquement inscrit à la seconde partie de sa mineure. Il en est de même pour l'étudiant qui recommencerait sa troisième année.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

#### 4. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

### Horaire des cours

#### 1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <https://www.uclouvain.be/232660.html> .

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la faculté : <https://www.uclouvain.be/355131.html> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site

#### 2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de la commission de programme qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

---

## Inscription aux activités de la mineure

### 1. Informations sur les prérequis

Aucun prérequis pour cette mineure.

### 2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant.

### 3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté ou de sa commission de programme.

---

## Supports disponibles

### Informations sur le service-cours

Certains cours disposent d'un support en ligne.

Informations à demander au titulaire du cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

---

## Organisation des examens

### 1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des cours de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit aux examens des cours de sa majeure. En cas de difficultés, l'étudiant s'adressera à sa commission de programme ou au secrétariat de sa faculté.

### 2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : .

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, l'étudiant s'adressera directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie, arts et lettres.